

Mgr Michel Aupetit licencie François-Xavier Clément

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 12 mai 2020

Message de Mgr **Michel Aupetit** à l'attention de la communauté éducative de l'établissement Saint-Jean de Passy :

Le [22 avril dernier](#), j'ai rappelé combien Saint-Jean de Passy met en œuvre un projet d'éducation chrétienne exigeant et enthousiasmant fondé sur l'Évangile. J'ai souligné que mon seul objectif était alors la recherche et la manifestation de la vérité dans le respect des personnes et du droit. C'est dans ce but que j'ai demandé une enquête supplémentaire menée par un cabinet d'audit spécialisé dans la prévention des risques psycho-sociaux. J'avais indiqué qu'il en serait tiré toutes les conséquences qui s'imposeraient. Afin que les solutions les plus justes soient trouvées, j'ai appelé chacun à faire preuve de sérénité et de retenue.

Le 5 mai, compte-tenu des tensions persistantes au sein de la communauté de Saint-Jean de Passy, j'ai répondu à la suggestion du collectif Saint-Jean de Passy, en demandant à Monseigneur de Romanet d'intervenir en qualité de modérateur pour entendre les représentants de la communauté de Saint-Jean de Passy (représentant des parents d'élèves, des anciens élèves, de la communauté éducative, du conseil d'administration...). Monseigneur de Romanet a mené cette mission ecclésiale d'écoute et de dialogue. Il m'a rendu compte de sa mission et je le remercie pour son dévouement et son investissement total dans cette mission.

J'ai pris connaissance de tous les courriers reçus, des différents témoignages ainsi que de la

restitution des travaux des deux cabinets d'audit – de renom et indépendants - qui ont été mandatés pour recueillir et analyser les témoignages reçus. Il m'a également été fait part des consultations des différents cabinets d'avocats intervenus.

Je veux remercier ceux qui durant cette période difficile et douloureuse pour beaucoup ont contribué à faire émerger la réalité des faits.

J'ai pu me faire ma propre conviction, en conscience et indépendamment de toute pression.

Il a été constaté de graves souffrances générées par les pratiques managériales mises en œuvre au sein de l'établissement. Je le dis avec fermeté : ces pratiques ne sont pas tolérables, et le sont encore moins au sein d'un établissement catholique d'enseignement. C'est pourquoi, en tant qu'Archevêque de Paris, j'ai donné mon accord au licenciement du chef d'établissement.

Cette décision, prise au vu de la réalité de la situation, et qui concerne exclusivement des problèmes de relations de travail, ne remet aucunement en cause le projet pédagogique catholique mis en œuvre dans l'établissement. Ce projet pédagogique nous réunit tous et doit se poursuivre pour le meilleur. J'ai pris toute la mesure de l'émotion que cette affaire a suscitée depuis plusieurs semaines.

J'ai conscience que les conditions de mise en œuvre de la procédure ont pu choquer et provoquer des incompréhensions, et je le regrette profondément.

J'appelle chacun à adopter une attitude qui respecte toutes les personnes de la communauté éducative, particulièrement celles qui ont témoigné de leur souffrance. Je remercie toute cette communauté, en particulier les enseignants et l'encadrement, qui malgré la tempête ont tenu à assurer la continuité de leur mission auprès des élèves.

La gouvernance de Saint-Jean de Passy doit désormais pouvoir se concentrer de manière sereine sur les prochaines étapes de la vie de cet établissement, auquel nous sommes tous très attachés. Je veillerai personnellement à ce que soit accomplie sa belle et grande mission éducative au service des enfants qui lui sont confiés.

+Michel Aupetit
Archevêque de Paris